

Un joli petit pont de bois



Merci à la personne qui a réalisé ce pont permettant aux promeneurs de franchir le ruisseau du Clan en toute sécurité.

Association des Bouilleurs de Cru

Créé le 2 Novembre 1982 par Jean Garnier, le Syndicat des Bouilleurs de Cru est devenu depuis le 10 Juillet 2019 l'Association des Bouilleurs de Cru et déclarée en tant que telle en sous-préfecture de Neufchâteau.

En effet, les syndicats à but professionnel ne sont plus gérés par les préfectures depuis 2016 et notre association n'était donc plus légitime car les bouilleurs de cru de Senaide ne sont pas des professionnels. Tout est désormais en bon ordre.

Alerte sécheresse dans les Vosges

Dans son communiqué du 9 juillet 2019, le Préfet a décidé de prendre un arrêté limitant provisoirement certains usages de l'eau dans l'ensemble du département : remplissage des piscines, lavage des voitures, arrosage des pelouses ou jardins entre 9h et 20h ... et ce, jusqu'au 30 Août 2019.

Imprimé par nos soins. Ne pas jeter sur la voie publique.

La petite gazette senaïdoise n° 31 (Juillet 2019)

Après une période caniculaire en juin qui a pu contrarier la plupart d'entre vous, voici revenir une période encore chaude nous amenant droit vers de gros problèmes de sécheresse et de douloureuses restrictions d'eau. Profitons aussi de cette gazette pour adresser nos plus vives félicitations à Alizée Bouvier qui a obtenu son baccalauréat scientifique avec une mention et bonne continuation dans ses futures études.

Des paroles aux actes

En raison des difficultés économiques de la Communauté de Communes, les élus communautaires avaient opté le 9 Avril 2019 pour une baisse de leurs indemnités et cette décision avait été fortement applaudie par tous les élus présents. Or, le 28 Mai 2019, lors d'un conseil communautaire, le Président et les 9 Vice-Présidents refusent cette baisse de leurs indemnités, préférant augmenter les impôts des habitants du territoire.

Il est parfois difficile de passer des paroles aux actes !!!!!

Elections municipales 2020

Ces élections décisives pour l'avenir de votre commune auront lieu les 15 Mars et 22 Mars 2020.

S'il serait judicieux de faire une seule liste ouverte dans le village afin d'éviter toutes dissensions et tel est le rôle du maire de rassembler, plusieurs membres de notre équipe sont prêts à continuer. Néanmoins, si le maire préfère faire cavalier seul, nous proposerons aux habitants motivés de nous rejoindre afin d'œuvrer ensemble. Nos idées vous seront proposées dans de futures gazettes.

Toutes nos félicitations au jeune couple Jessica et Jonathan Esselin, ergothérapeutes à Bourbonne les Bains qui ont choisi de parcourir un bout de chemin ensemble en s'unissant le 15 Juin 2019 et bonne installation dans notre petite bourgade qui a su les conquérir. Bienvenue à Senaide.



Ont participé à l'élaboration, au financement et à la distribution de cette gazette Hélène Bouvier, Josiane Defrain, Jacques Fourcade, Stéphane Menestrel et Michel Pierdon.